

Crabesques

Bonne année

N° 41 janvier - février - mars 2006

Sur Les Hauts du Chazal



Photo de Georges Pannetton

Le photographe a fait se côtoyer le cuir des reliures... et le béton des murs

- 2 Reprise des données dans le *catalogue Sudoc*
- 5 Impressionnisme
- 6 Et vogue le Sudoc...
- 17 *Agenda*

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

Le Sudoc Un catalogue en mouvement

- 9 De la numérisation à la conversion à Strasbourg
- 11 « Clés » à la FNSP
- 13 Conversion de collections à Besançon
- 14 Dès le début de l'informatisation à Caen...



Sur Les Hauts du Chazal

À Besançon

sur le site *Les Hauts du Chazal* la BU de « Médecine - Pharmacie »
dernière en date des constructions du SCD de l'Université de Franche-Comté

Éditorial

Il y a cinq ans, à mon arrivée à l'ABES, le déploiement des établissements dans le catalogue du Sudoc commençait, c'est pourquoi ce numéro revient sur le catalogue et son état cinq ans après.

Durant ce temps, près de 1 000 bibliothèques ont été déployées (146 établissements).

Le catalogue a crû de 41 %. Non seulement il contient après la constitution initiale tout le catalogue courant des établissements mais aussi de plus en plus les catalogues locaux de fonds plus anciens ; c'est ce qu'on appelle les conversions rétrospectives.

Cinq ans après, le catalogue continue de croître tant par ses membres que par son volume, il est un outil de plus en plus incontournable, il s'améliore puisqu'il indique désormais des notices en écritures originales non latines.

Mais s'il y a cinq ans le Sudoc était un catalogue collectif c'est-à-dire un outil de localisation de documents principalement papier dans les établissements, cinq ans après, il est devenu aussi un portail documentaire permettant des recherches y compris sur le texte lui-même, d'articles, de thèses. L'ABES a ainsi suivi l'évolution des attentes des utilisateurs.

Cinq ans après, d'autres projets émergent : un outil de « workflow » pour le dépôt, le signalement, l'indexation et l'archivage des thèses électroniques, STAR, un outil de production bibliographique et de consultation des manuscrits...

Au moment où je quitte l'Agence, je tenais à tous vous remercier, vous lecteurs d'*Arabesques* mais surtout utilisateurs du Sudoc pour votre très bonne appropriation de l'outil. C'est un encouragement pour toutes les équipes du Sudoc qui œuvrent depuis des années à l'ABES, et que je remercie vivement.

Je souhaite également bon vent au nouveau directeur de l'ABES Raymond Bérard.

Sabine Barral

NDLR

Sabine Barral a été directrice de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur du 1^{er} février 2001 au 31 décembre 2005.

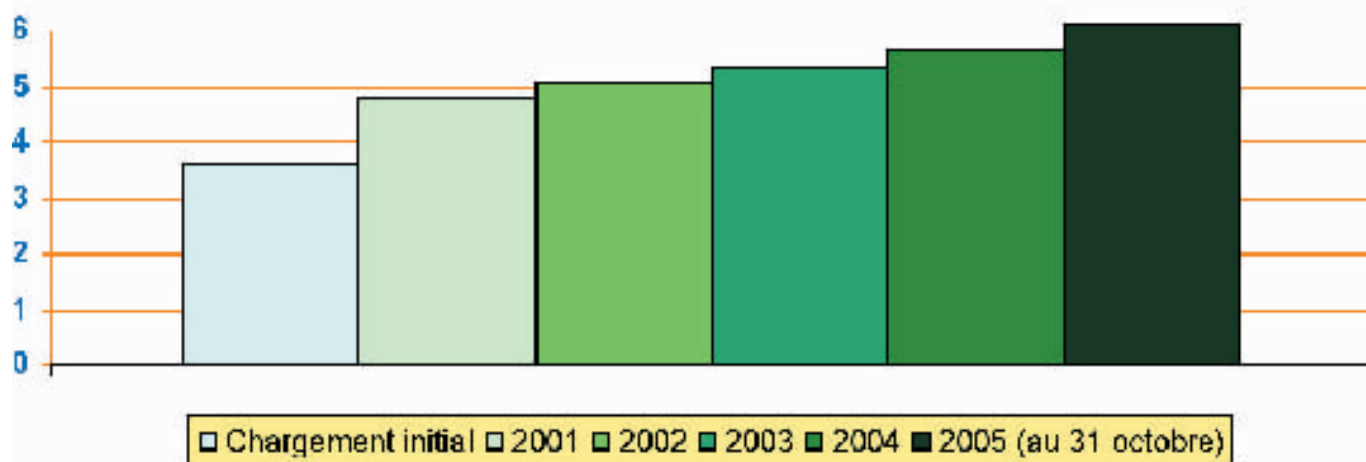
Systeme universitaire de documentation Reprise des données dans le catalogue Sudoc De la reprise en bloc à la reprise sur requête

La base bibliographique du catalogue Sudoc (Système universitaire de documentation) a pour socle les catalogues collectifs précédents, mais aussi les notices de la bibliothèque universitaire du Mans, site pilote dans le lancement du Sudoc appelé dans le jargon ABES « bibliothèque hors sources ». Pourquoi donc ? parce que cette bibliothèque ne participait pas à un réseau de catalogage partagé. La reprise de ses données a été un test de faisabilité et a permis de voir que si une bibliothèque respectait le format national d'échange, ses notices pouvaient être intégrées dans le catalogue Sudoc. Il a donc été décidé, dans un premier temps, que chaque bibliothèque « hors sources » entrant dans le réseau bénéficierait de ce traitement. Dans le « premier cercle » de bibliothèques mises en réseau – soit les bibliothèques universitaires – 11 bibliothèques étaient concernées. Les versements se sont échelonnés depuis 2002 à ces derniers mois ; seule l'importation des bibliothèques dont le SIGB (système local de gestion de bibliothèque) est « AB6 » n'est pas encore terminée. Pour ces bibliothèques, la moyenne des notices fusionnées avec une notice identique déjà présente dans la base du Sudoc est de 74 % ! Il s'est avéré que certains fournisseurs de SIGB ont du mal à exporter des notices dans un format standard, UNIMARC ou Marc21, et les aller-retour pour obtenir des notices correctes sont longs. Les efforts à fournir, pour les bibliothèques et leurs fournisseurs, et pour l'ABES en diagnostic et adaptation des programmes de conversion, sont disproportionnés au vu des résultats – tant de travail pour des notices dont les trois quarts sont à fusionner, c'est dommage ! Forte de tous ces éléments, l'équipe « Données » de l'ABES a mis en place une procédure alternative plus légère de « **création automatique d'exemplaires** ».

Sommaire

- 2 Reprise des données dans le *catalogue Sudoc*
De la reprise en bloc à la reprise sur requête
Mireille Teissèdre
- 5 Impressionnisme
L'ABES à l'écoute des utilisateurs du catalogue
Nathalie Varrault
- 6 Et vogue le Sudoc...
La cinquième vague des établissements déployés
Laurent Piquemal
- 9 De la numérisation à la conversion à Strasbourg
Le catalogue 1871-1918 de la Bibliothèque nationale et universitaire
Aude Therstappen
- 11 « Clés » à la FNSP
Une conversion rétrospective est en cours d'achèvement à la bibliothèque de *Sciences Po*
Donatienne Magnier
- 13 Conversion de collections à Besançon
Au SCD de l'Université de Franche-Comté
Martine Pochard
- 14 Dès le début de l'informatisation à Caen...
Des conversions rétrospectives : les limites et le meilleur
Joséphine Masson
- 17 Agenda
 - ☐ Un nouveau doyen à l'IGB
 - ☐ Un nouveau directeur à l'ABES
 - ☐ Une nouvelle organisation au CNRS...

Évolution du nombre de notices bibliographiques localisées (en millions)



Au 31.10.2005, le nombre de notices localisées était de 6 142 538.

Les fournisseurs n'ont à exporter qu'un fichier texte contenant des séparateurs (en l'occurrence ";""). Dans ce fichier, soit l'ISBN, soit les éléments date / auteur / titre, servent de clé pour la recherche de la notice correspondante dans la base du Sudoc. Des données d'exemplaires sont incluses dans le fichier pour chaque document, et insérées dans les exemplaires créés. Un exemplaire est créé automatiquement si – et seulement si – une seule réponse est trouvée. Cette méthode a été inaugurée en 2003, pour les BUFR de Lille-III, avec la seule recherche par ISBN. 25 800 exemplaires ont été créés pour 57 304 recherches, soit 47 % de créations d'exemplaire. En 2004, 186 000 exemplaires ont été créés par ce procédé. La clé ISBN permet de créer environ 60 % d'exemplaires sur les demandes reçues, la clé date/auteur/titre 30 %. En 2005, l'équipe chargée de ces opérations a été renforcée, et l'on arrive à plus de 205 300 exemplaires créés mi-novembre, qui correspondent au tiers des importations de l'année. Selon le volume de travail restant à faire après ces créations d'exemplaires, la qualité de la base de la bibliothèque, les possibilités de son équipe et de son fournisseur de SIGB, les notices non localisées automatiquement sont traitées manuellement ou importées dans le Sudoc en format MARC. On arrive ainsi à un **traitement à la carte** des notices de la bibliothèque.

Catalogage en ligne : évolution des outils

Mise à disposition de scripts

Chaque année une nouvelle version de WinIBW, l'outil client de catalogage, a permis de corriger les bugs répertoriés, et d'améliorer l'ergonomie de l'outil. WinIBW 3 a beaucoup changé (intérieurement) et permet maintenant à l'utilisateur de créer des scripts ou automatisations prédéfinis pour effectuer des opérations répétitives, ou automatiser une partie du catalogage. L'ABES a fourni aux utilisateurs des scripts complets de catalogage des différents types de documents – monographies, documents audiovisuels, partitions, cartes, thèses, notices d'autorité auteur, etc.

Complétude de la base

La base de production du Sudoc s'enrichit de jour en jour, elle est devenue un réservoir de plus de 7 millions de notices bibliographiques. Ainsi, le travail de catalogage est allégé par le partage des tâches, ainsi que par le versement bimensuel des notices de la *Bibliographie de la France* et de leurs autorités.

Accès à des bases externes

L'accès direct pendant le catalogage à des bases externes par le protocole Z39.50 donne la possibilité de copier des notices des bases suivantes : RLG (Research

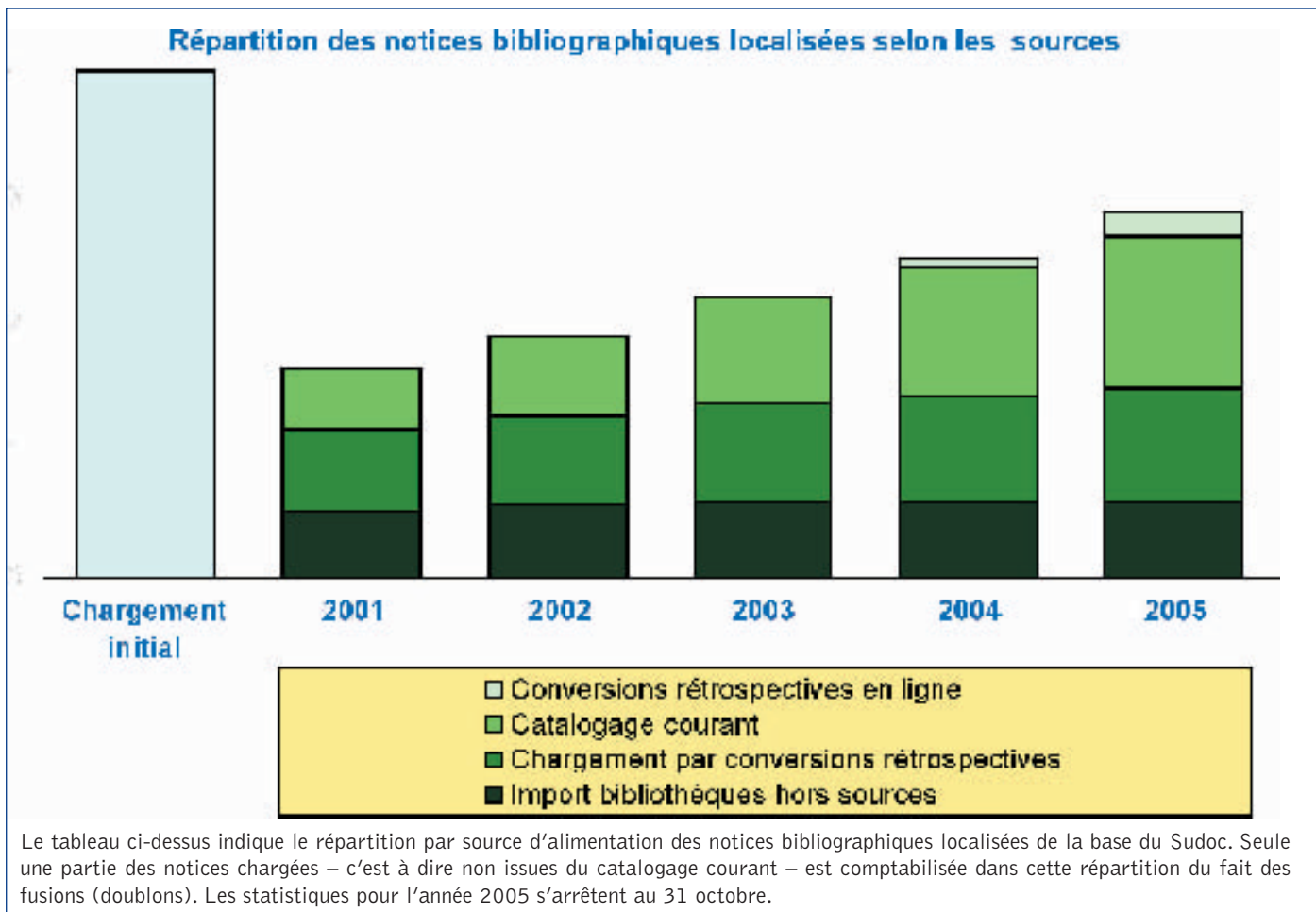
Library Group) et LocVoyager (Bibliothèque du Congrès) aux États-Unis, en Europe, Libris (Bibliothèque nationale de Suède) et la Deutsche Bibliothek Database. Pour les publications en série, l'accès à l'ISSN permet de récupérer les notices dès qu'elles sont disponibles, sans attendre les chargements des années précédentes.

Aides en ligne

Le « Guide méthodologique du catalogage dans le Sudoc » accessible en ligne de façon contextuelle offre maintenant une somme d'informations considérable (environ 600 pages). Il regroupe aussi bien des conseils et normes de catalogages, le format de chaque zone et sous-zone, les codes utilisés et leurs libellés, les manuels et supports de formation, bref le vade-mecum du catalogueur, avec mise à jour permanente par l'ABES – à préférer absolument à un tirage papier rapidement obsolète.

Conversions rétrospectives : de la reprise des fiches à la conversion rétrospective en ligne

Longtemps, les conversions rétrospectives ont été faites en masse, d'après les fichiers.



Pour que l'opération soit « rentable », il fallait fournir le plus possible de notices à traiter : on obtenait ainsi de meilleurs prix des fournisseurs. Le Sudoc a donc reçu des fichiers de plusieurs centaines de milliers de notices, venant de différentes bibliothèques, mais livrés en bloc, pour ne pas dire « en vrac ». On se rappelle ainsi la malheureuse livraison de 2002, où le prestataire de conversion rétrospective – depuis disparu du marché – avait « dédoublonné » les notices en attribuant tous les exemplaires à une seule bibliothèque, et en omettant d'ajouter les différents numéros propres à chaque bibliothèque. Ces notices, chargées à tour de bras dans le Sudoc, y ont aggravé la confusion venue de la « reprise des données » initiale : des notices Sibil, OCLC et BN-Opale et Téléthèses n'ont pas fusionné alors qu'elles auraient dû, d'autres ont fusionné alors qu'elles n'auraient pas dû. En 2002-2003, de gros chargements ont été effectués par OCLC PICA (l'ABES n'avait pas encore la maîtrise du logiciel). 380 000 notices ont été chargées pour la seule BNUS (Bibliothèque

nationale et universitaire de Strasbourg), et 600 000 en provenance du marché ministériel, soit près d'un million de notices sur une base qui comptait 5 millions de notices bibliographiques localisées en 2002. En 2004, 200 000 notices de conversion rétrospective ont été importées dans le Sudoc, avec seulement 52 % de nouvelles notices. En 2005, près de 550 000 notices ont déjà été chargées, pour obtenir à peu près 225 000 nouvelles notices, soit 41 %. On voit que plus la base s'enrichit, plus le taux de nouvelles notices baisse : les conversions rétrospectives concernent de plus en plus des notices déjà présentes dans le Sudoc.

Les mêmes notices sont versées et reversées à chaque importation, créant inévitablement de nouveaux doublons, malgré la précision des tables d'importation et de dédoublonnage et toutes les améliorations apportées par l'ABES pour affiner les programmes de chargements.

L'équipe « Données » de l'ABES a milité sans relâche pour obtenir que les conversions rétrospectives se fassent désormais

en ligne, ce qui est chose acquise depuis cette année. Les avantages de cette nouvelle solution sont multiples pour tous les acteurs :

- les bibliothèques voient le résultat et récupèrent les notices dans leur système local jour après jour, au lieu d'attendre des mois voire des années ;
- les anomalies peuvent être traitées immédiatement ;
- le Sudoc est enrichi en ligne par les nouvelles notices ou de nouveaux exemplaires ;
- l'équipe « Données » de l'ABES n'a plus à effectuer des chargements gourmands en temps de travail humain et machine pour un résultat moyen.

Pour nous aider dans cette démarche, la BNF a bien voulu nous mettre à disposition un fichier correspondant à la « rétro-conversion » dite CGI (Catalogue général des imprimés), soit 3 millions de notices chargées dans la base d'appui.

Ces notices peu conformes au catalogage ISBD courant ont été reformatées par l'ABES pour devenir plus facilement utilisables.

Impressionnisme

L'ABES à l'écoute des utilisateurs du catalogue

L'ABES et les conversions rétrospectives dans les bibliothèques

Depuis quelques années, avec une accélération particulière ces derniers temps, les bibliothèques souhaitent intégrer les notices de leurs anciennes fiches papier dans leurs catalogues en ligne. Petit à petit, les mètres linéaires des fichiers d'autrefois vont disparaître, engloutis sans retour dans le Sudoc puis dans les « Systèmes de gestion de bibliothèques », pour le plus grand bien de tous, lecteurs et bibliothécaires.

Des opérations sont programmées de toutes parts, selon plusieurs procédures : marchés ministériels par lots de 10 000 fiches, marchés lancés par les bibliothèques pour des lots moins importants, ou des opérations de catalogage livre en main de fonds de documents anciens, ou de fonds en écritures non-latines, et enfin s'y ajoute le catalogage rétrospectif au fil de l'eau par le personnel de la bibliothèque.

L'ABES aide les bibliothèques à rédiger le cahier des charges ou les spécifications particulières dans le cadre des marchés. Elle aide aussi à contrôler et vérifier la qualité du catalogage dans le Sudoc. Les prestataires choisis bénéficient d'une formation à l'ABES. Celle-ci met à la disposition des bibliothèques des licences gratuites qui sont utilisées par les prestataires.

Mireille Teissèdre
✉ teissedre@abes.fr

Les deux graphiques qui illustrent la « Reprise des données dans le catalogue Sudoc » sont de Stéphane Rey, administrateur de « Webstats », la base de statistiques du Sudoc.

✉ rey@abes.fr

La cellule d'assistance de l'ABES est organisée en direction de publics distincts : **utilisateurs du logiciel client du catalogue Sudoc** et **utilisateurs du catalogue public** (guichet web « sumail » et demandes par courrier postal). Un même numéro de téléphone permet de recevoir les requêtes urgentes des deux types d'utilisateurs. Si les questions posées par les utilisateurs du logiciel sont souvent « attendues », le large éventail des sujets abordés par le biais de Sumail mérite qu'on s'y attarde un moment, tant il est révélateur de l'image de la documentation en ligne et des pratiques documentaires d'utilisateurs aux préoccupations nullement communes.

Un certain nombre de questions provient des bibliothèques du réseau du Sudoc-PS (Système universitaire de documentation pour les publications en série). Les questions concernent alors majoritairement la correction des notices décrivant les bibliothèques, quand les équipes, à la suite de changements par exemple, ont « perdu la trace » de leur responsable de CR (Centre régional)...

Mais les questions les plus révélatrices de l'utilisation du catalogue viennent de **ceux pour qui il est fait, le public des lecteurs et chercheurs en quête de documentation**. Ainsi, le *guichet web* recueille-t-il des besoins tels que :

- la recherche de livres sur la fabrication des accordéons,
- la structure martensite (hors équilibre diagramme fer-carbone),
- la consultation de documents iconographiques consacrés à Sheila,
- les parures pré-dynastiques (époques badari et naqada)...

Mais il y a aussi quelques questions d'étudiants ou de jeunes diplômés issus de pays en voie de développement et désireux de participer à l'émergence de leur pays en s'investissant dans la conception de modèles économiques et industriels.

Pour toutes ces questions, la réponse de la cellule d'assistance est diffé-

rente du service que l'utilisateur pourrait obtenir dans un service du type « ask a librarian » : il s'agit d'expliquer le fonctionnement des index les plus simples du catalogue, par exemple « mots du titre » et « mots du sujet », et d'annoncer à l'utilisateur le nombre de réponses obtenues par une ou deux requêtes qui lui sont fournies en modèle. Au vu des sujets énoncés ci-dessus, on comprendra que les membres de la cellule ne se prononcent pas sur la pertinence de l'un ou l'autre document de la liste de résultats !

Déblocage

Cette réponse simple entraîne souvent un « déblocage » pour l'utilisateur : les résultats nombreux que l'on peut obtenir sur des requêtes très pointues sont **la meilleure publicité pour la base du Sudoc**. Pour ces personnes, en effet, le monde de la documentation semble lointain, opaque ; il s'agit souvent de personnes qui étudient en dehors des circuits classiques du supérieur, ou d'étudiants qui ont « négligé » de mettre les pieds à la BU ! Certains la découvrent parfois sous un tout nouveau jour en réalisant le bénéfice que pourrait représenter pour eux l'utilisation du prêt entre bibliothèques ou la fréquentation plus assidue de bases de données auxquelles leur bibliothèque est abonnée !

Doctorants pressés, paléontologues entre deux avions, médecins en conférence !

Une des demandes croissantes du public de Sumail n'étonnera personne : il s'agit du téléchargement du contenu des documents en texte intégral. Ni la question juridique, ni la réalisation technique n'effleurent un public de plus en plus habitué à la navigation web et à l'accès direct à l'information.

Le signalement bibliographique seul, quels que soient son exhaustivité et son degré de spécialisation, déçoit quelques utilisateurs – la plupart d'entre eux exploitant au contraire le catalogue dans toute sa richesse pour leurs bibliographies, comme le montre le nombre lui aussi croissant d'utilisateurs de logiciels de mise en forme de notices bibliographiques.

Copies ? Coquilles ! Corrections...

Trop d'utilisateurs du Sudoc pensent encore que l'ABES détient les documents et en garde peut-être même une copie électronique cachée qu'elle diffuse si l'interlocuteur en a vraiment besoin : Sumail reçoit des appels de doctorants pressés, de paléontologues entre deux avions, de médecins, qui viennent d'entendre parler d'un service de fourniture de documents tellement performant qu'ils sont prêts à l'essayer avant d'aller prononcer une conférence !

Cela étant dit, d'autres demandes d'assistance viennent confirmer la place du Sudoc dans le paysage documentaire, en particulier dans le domaine des thèses : des docteurs récents s'inquiètent du signalement de leur travail de thèse, demandent la correction des coquilles pour rendre pertinente la recherche par leur titre, leur nom, ou leurs mots-clés. L'utilisation d'un langage d'indexation et non pas du langage naturel dans ce domaine est souvent mal comprise et fait parfois l'objet d'explications spécifiques.

Tout comme l'indexation, le mode de recherche des articles de périodiques, par le titre du périodique puis par l'état de collection, nécessite quelques explications, d'autant plus que certains enseignants, en particulier dans les disciplines juridiques, semblent donner leurs références sans citer la publication source de l'article dont ils recommandent la lecture. D'où un cer-

tain désarroi de leur public étudiant... Enfin, pour clore cet **aperçu nécessairement impressionniste** des demandes qui parviennent au jour le jour à l'ABES, on pourrait dire que de plus en plus de demandes proviennent de l'étranger (pour le prêt international, notamment en histoire de France ou histoire de l'art français), que les demandes passent de moins en moins par le téléphone, mais plutôt par le web, avec un écart de plus en plus grand entre ceux qui savent utiliser les ressources documentaires d'une façon générale et ceux qui ont tout à apprendre du fonctionnement par index d'une base de données. Ce service à distance avec le public le plus large qui soit donne un aperçu parfois étonnant mais toujours passionnant des attentes et des besoins du public en matière de documentation.

*Nathalie Varrault...
pour la cellule d'assistance*

✉ varrault@abes.fr

La cellule d'assistance de l'ABES compte neuf « répondeurs » :

Martine Brunet
Maria Castillo
Élisabeth Coulouma
Géraldine Lambert
Anne-Laurence Mennessier
Maryse Picard
Laurent Piquemal
Raphaëlle Poveda
et Nathalie Varrault

🌐 <http://assistance.abes.fr>

Et vogue le La cinquième

Tous les ans de nouveaux établissements font leur entrée dans le réseau du Sudoc, suivant un schéma et un calendrier définis au mieux par le service « Réseau et déploiement » de l'ABES.

Pour évoquer la régularité des échéances qui rythment cette phase de déploiement chaque année, un journaliste parlerait de « marronnier »... Pour traduire l'ordre et l'harmonie qui se dégagent de cette opération, un mathématicien ou un astronome opteraient pour l'image du « cercle »... Pourtant, nous avons choisi de vous parler de « vague ». Aux personnels de l'ABES en charge du déploiement, l'image rappelle l'imminence d'un événement inéluctable: quoi qu'il arrive, tout devra être prêt pour le 19 juin 2006 ! À tous les autres, elle symbolise la fraîcheur, l'énergie et la force. Et quand elle est « nouvelle », comme au cinéma, elle impose un souffle nouveau, un regain de vitalité. C'est pour y retrouver ces impressions que nous filons la métaphore depuis quatre ans désormais et que chaque opération de déploiement est baptisée « nouvelle vague ». Nous sommes fiers de vous présenter la cinquième, qui déposera le 19 juin 2006 sept nouveaux établissements sur les rivages accueillants du Sudoc.

Sept nouveaux établissements, cela fait entre 20 et 30 nouvelles bibliothèques partenaires, et plus de 180 nouveaux collègues membres du réseau.

Pour bien les accueillir, apprenons à les connaître.

Deux « grandes écoles »

L'École normale supérieure (Ulm) déploiera, dans le Sudoc, cinq de ses bibliothèques :

- sur le site du 45 rue d'Ulm, la bibliothèque « lettres et sciences humaines », celle de « mathématiques et archéologie », celle d' « archéologie » et les « Archives Husserl » ;



Sudoc ... vague des établissements déployés

• sur le site du 48 boulevard Jourdan, la bibliothèque « sciences humaines et sociales ».

Leur base contient actuellement près de 360 000 notices.

Les autres bibliothèques de l'ENS, ainsi qu'un centre de documentation (le centre d'archives en philosophie, histoire et édition des sciences) devraient intégrer, d'ici 2009, le réseau local de l'ENS (via un système intégré de gestion de bibliothèque, le SIGB « Millenium »), et, par la suite, le réseau du Sudoc.

La bibliothèque du groupe HEC, situé à Jouy-en-Josas, fait partie du réseau documentaire de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, et alimente par ce biais la banque de données Delphes (désormais produite par la société Indexpress). Un article a été consacré à cette bibliothèque dans le numéro 40 d'*Arabesques* (oct. - nov. - déc. 2004).

GET : groupe des écoles des télécommunications

Cet établissement public administratif, placé sous la tutelle du ministre délégué à l'industrie, est composé de grandes écoles :

- Télécom Paris,
 - l'École nationale supérieure de télécommunication de Bretagne (située sur les campus de Brest et de Rennes),
 - l'Institut national des télécommunications (qui regroupe Télécom INT et INT Management) auxquelles s'ajoutent les filiales ENIC-Télécom Lille-I et EUROCOM Sophia-Antipolis, créées en partenariat avec des universités et des entreprises.
- Seules les bibliothèques de son réseau documentaire Arc'entel (qui utilise le SIGB «Loris» et qui a développée une base de 65 000 notices) seront déployées dans le Système universitaire de documentation.

Deux instituts universitaires de formation des maîtres

L'IUFM de Paris est réparti sur deux sites, rue Molitor et boulevard des Batignolles. Ses deux bibliothèques sont regroupées en service commun de documentation, et proposent des collections d'ouvrages spécialisés en sciences de l'éducation et en pédagogie. Elles ont par ailleurs une mission de formation et d'accompagnement à la recherche documentaire.

L'IUFM de Bretagne est, lui, réparti sur cinq sites : Brest, Quimper, Rennes, Saint-Brieux et Vannes. Chaque site dispose d'une médiathèque, et ce réseau de cinq centres de ressources forme le SCD de l'établissement. À eux deux, ces établissements offrent près de 100 000 notices de documents en science de l'éducation.

Deux établissements aux fonds spécifiques

La Maison des sciences de l'Homme de Paris

Créée en 1963, la fondation de la Maison des sciences de l'Homme est placée sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour qu'elle mène à bien sa mission de soutien à la recherche en sciences sociales (en permettant le regroupement de laboratoires, d'institutions et de chercheurs, en favorisant les collaborations et les expérimentations), la bibliothèque de la MSH a constitué depuis 1970 une base documentaire d'environ 120 000 notices.

L'École française d'Athènes

Cet établissement, qui existe depuis 1846, était à l'origine destiné à offrir aux agrégés de l'école normale un centre de perfectionnement pour

l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques à Athènes. Cette mission a évolué, comme les statuts de l'école d'ailleurs, et depuis 1985, l'École française d'Athènes a pour mission fondamentale la recherche et la formation à la recherche dans toutes les disciplines se rapportant à la Grèce antique et byzantine. Elle a également vocation à s'ouvrir aux divers aspects de la civilisation du monde hellénique ancien, médiéval, moderne et contemporain.

Sa bibliothèque, qui n'appartenait jusqu'alors à aucun réseau, développe deux bases documentaires distinctes : une base pour le fonds « Latin », une base pour le fonds « Grec », pour un total de 60 000 notices.

Du nouveau avec la nouvelle vague...

On a toujours tout à gagner à intégrer un réseau national ; au cours du premier semestre 2006, ces établissements seront formés par l'ABES et bénéficieront d'un soutien logistique particulier.

Le réseau Sudoc, quant à lui, retire de ces déploiements successifs un bénéfice immense, et pas seulement en termes de nombre de notices. Grâce à ces établissements, des notices d'affiches, de musique imprimée ou de documents multimédias viendront compléter la base. Le catalogue s'enrichira de notices de littérature grise, grâce par exemple aux notices de tirés à part, de rapports ou de « thèses professionnelles » (mémoire rédigé à l'issue de l'année de « mastère spécialisé ») de la base de la bibliothèque d'HEC. Avec celle du GET, ce sont les disciplines scientifiques et techniques qui se verront mieux représentées dans le Sudoc. Grâce à l'intégration des IUFM et de l'ENS, le catalogue confirmera son rôle de partenaire idéal des candidats aux concours de l'Éducation nationale et de la communauté enseignante, dans leurs travaux de révision ou de recherche.



EFA - École française d'Athènes

© EFA / D. Laroche

ENS - École normale supérieure

HEC - Hautes études commerciales



MSH - Maison des sciences de l'Homme



IUFM - Institut universitaire de formation des maîtres

IUFM de Paris

Créateur du logo : Michel Rohmer



En intégrant le réseau, la MSH Paris, l'École française d'Athènes et l'École normale supérieure (Ulm) participeront activement au développement du catalogage multiécritures. Tous ces enrichissements enchanteront les chercheurs français et internationaux, qui considèrent de plus en plus le Sudoc comme un outil incontournable, exhaustif et précieux. Au-delà des chiffres d'une base et d'un réseau qui augmentent et s'enrichissent, cette cinquième vague offre aux utilisateurs du catalogue et du portail du Sudoc des possibilités de recherche encore plus grandes, et des perspectives de travail encore plus étendues.

Laurent Piquemal
✉ piquemal@abes.fr

Le service « Réseau et déploiement » est chargé de l'administration, la coordination, la formation et l'animation du réseau des bibliothèques déployées, ainsi que de l'assistance au personnel de ces bibliothèques. Ces missions sont assurées par Martine Brunet, chef du service, Maria Castillo, Corinne Ceroni, Géraldine Lambert, Anne-Laurence Mennessier, Maryse Picard, Laurent Piquemal, Stéphane Planche, Raphaëlle Poveda et Nathalie Varrault.

Pour surfer plus loin ...

Sites web des établissements de la 5^e vague

ENS : <http://www.ens.fr/>

Réseau Millenium : <http://www.bib.ens.fr>

HEC : <http://www.hec.fr/>

Bibliothèque : <http://www.hec.fr/biblio>

GET : <http://www.get-telecom.fr>

Bibliothèques : http://www.get-telecom.fr/p_fr_doc_centdoc_centd_163.html

IUFM Paris : <http://www.paris.iufm.fr/index.php3>

Bibliothèque : http://www.paris.iufm.fr/consulter/acces_sites/bibliotheque/index.php3

IUFM Bretagne : <http://www.bretagne.iufm.fr/>

Bibliothèque : <http://www.bretagne.iufm.fr/ress-documentaires.htm>

MSH Paris : http://www.msh-paris.fr/la_msh.htm

Bibliothèque : <http://catalogue.bibliotheque.msh-paris.fr>

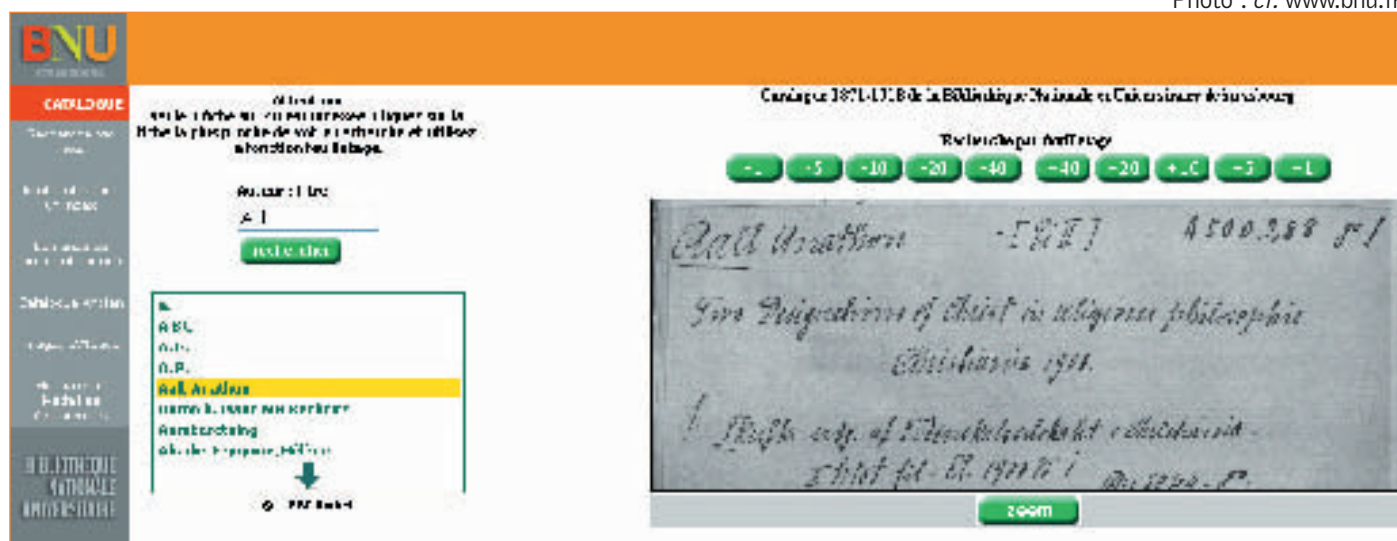
EFA : <http://www.efa.gr/default.htm>

Bibliothèque : <http://www.efa.gr/bibliotheque/bibliothequeIntro.htm>

De la numérisation à la conversion à Strasbourg

Le catalogue 1871-1918 de la Bibliothèque nationale et universitaire

Catalogue numérisé : interface web
Photo : cf. www.bnu.fr



Un des fonds anciens français les plus originaux

est répertorié dans le catalogue 1871-1918. Ce fonds reflète l'histoire tumultueuse de l'Alsace, de ses langues et de son patrimoine. Paradoxalement, c'est en effet la destruction, lors d'un bombardement, de collections prestigieuses de la bibliothèque municipale et du séminaire protestant de Strasbourg, le 24 août 1870, qui est à l'origine de la constitution du fonds actuel grâce à un appel à dons amplement relayé en Allemagne. Les dons les plus importants furent faits entre 1871 et 1880-1890. Par ce biais entrèrent un grand nombre d'ouvrages issus de collections privées (dont celles de Fichte et de l'Empereur Guillaume I^{er}), de bibliothèques (dont celles de Königsberg, Göttingen, Munich, Dresde, Heilbronn et Schweinfurt) et de libraires (Cotta à Tübingen et Brockhaus à Leipzig). Il s'agissait en grande partie de livres considérés par les donateurs comme des doublons mais qui, après les destructions subies par les bibliothèques allemandes pendant la Seconde Guerre mondiale, ne sont parfois plus conservés qu'à Strasbourg. La littérature baroque allemande y est particulièrement représentée. Ces dons furent complétés par une politique d'acquisitions ambitieuse : entre 1871 et 1918, quinze bibliothèques et collections spécialisées ont été achetées. Aujourd'hui, les fonds de sciences et de médecine, présents dans le catalogue 1871-1918, sont conservés au service commun de la documentation de l'Université Louis-Pasteur (ULP) – Université Strasbourg-I. Pour le traitement de ces documents, une collaboration a été mise en place entre

l'ULP et la BNU – Bibliothèque nationale et universitaire.

Deux catalogues coexistent : un catalogue auteurs et anonymes et un catalogue systématique. Le catalogue auteurs et anonymes se compose de fiches. Après la Première Guerre mondiale, les bibliothécaires français ont introduit un autre mode de classement dans les magasins : non plus par domaine thématique mais par ordre d'entrée et format et ce catalogue a été arrêté. Les fiches ont été numérotées et collées dans de grands registres noirs. Ces registres sont numérotés par folios et chaque page comporte quatre fiches collées. Le catalogue systématique, en revanche, se présente toujours sous sa forme originelle : des fiches non collées classées par thématiques à l'intérieur de boîtes. La première décision consistait à choisir le catalogue à convertir.

Réflexion préalable, analyse des fichiers et préparation de la conversion rétrospective

Analyses et sondages

La longue phase d'analyses et d'élaboration du cahier des charges a été menée par le personnel de la BNU avec l'aide de Philippe Lévy du cabinet Six&Dix.

Des analyses des deux catalogues ont permis de définir la quantité de livres antérieurs à 1800, de notices en caractères latins, en caractères Sütterlin*, de fiches sans cote, de fiches de livres en collection ou en suite, d'ouvrages

manquants et de fiches de renvois. Il s'agissait, dans cette première phase d'analyse, de disposer de repères chiffrés pour connaître plus finement les catalogues et d'identifier les difficultés à résoudre pendant la conversion rétrospective.

Choix du catalogue

Les analyses des deux catalogues ont abouti à un résultat paradoxal : le catalogue systématique présente des informations bibliographiques plus riches que le catalogue auteurs et anonymes. En revanche, la comparaison entre le tableau des cotes existantes pour chaque section thématique et les fiches réellement présentes a révélé d'importantes lacunes : des tranches de cotes entières avaient manifestement disparu de ce catalogue ! Le choix s'est donc porté sur le catalogue alphabétique auteurs, moins riche mais plus fiable. Pour réaliser l'analyse des taux de recouvrement des fonds de la BNU dans divers catalogues collectifs français et étrangers, on a procédé par sondages en différenciant livres antérieurs à 1800 et livres modernes, fonds issus de bibliothèques spécialisées et fiches rédigées en écriture Sütterlin.

Ces sondages ont mis en valeur un faible taux de recouvrement dans le Sudoc (20% de notices trouvées dans le fonds moderne et 10% dans le fonds ancien) qui s'explique aisément par la provenance et l'originalité de ces fonds. Il était donc naturel d'effectuer des sondages supplémentaires dans les catalogues des bibliothèques internationales. Ces sondages ont été effectués dans le Sudoc par Z39.50.

Les fonds des bibliothèques allemandes et germanophones** ont été interrogés par l'intermédiaire du KVK***. Les résultats ont nettement indiqué le plus fort taux de recoupement des fonds de la BNU dans le Gemeinsamer Bibliothekskatalog (GBV).

Réalisation du catalogue numérisé

L'expérience de la bibliothèque du land et de l'université de Stuttgart qui dispose déjà d'un catalogue numérisé a été très précieuse dans l'élaboration de ce projet. L'entreprise BBI (Beratung für Betriebswirtschaft und Informatik) qui avait déjà réalisé des catalogues similaires a été retenue. La numérisation a duré trois mois. Une opératrice a travaillé dans les locaux de la BNU. Ainsi, les registres sont-ils toujours restés à disposition des lecteurs. Cette situation était une garantie de sécurité mais aussi de qualité du travail ; en effet, au début de l'opération, de nombreuses mises au point ont été nécessaires afin de régler différents problèmes : numérotation incorrecte des

registres, pages mal insérées, fiches collées, pages volantes rajoutées...

La procédure adoptée est la suivante : chaque double page était scannée puis l'image était divisée automatiquement en 8 fiches. Chacun des 736 registres du catalogue compte environ 170 doubles pages soit un total de plus de 125 000 doubles pages à scanner. L'indexation et le développement de l'application web ont eu lieu dans les locaux de l'entreprise BBI. Le catalogue sera prochainement mis en ligne sur le nouveau site web à l'adresse suivante <http://www.bnu.fr>.

Une fiche sur 40 est indexée et l'utilisateur doit ensuite utiliser la barre de défilement pour trouver l'auteur recherché. On peut zoomer deux fois pour lire la notice. En fonction de leur date d'édition, les documents peuvent être soit empruntés soit consultés dans les salles de lecture. Sur la page d'introduction, il est également possible de s'identifier et d'accéder à l'interface interne réservée au suivi de la conversion rétrospective.

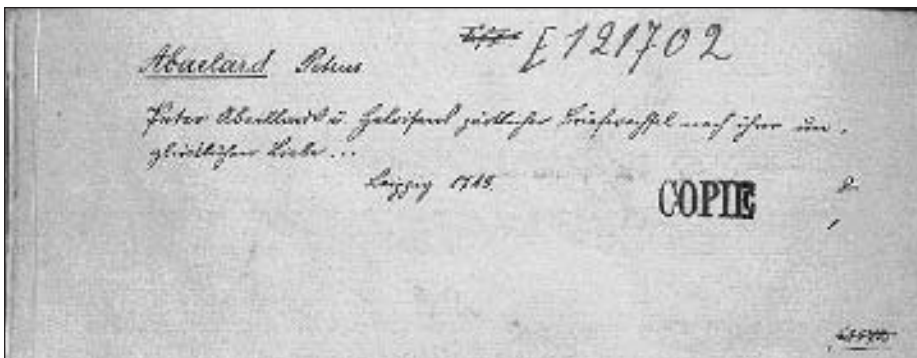
Vers la conversion rétrospective

Élaboration du cahier des charges pour la conversion en Unimarc

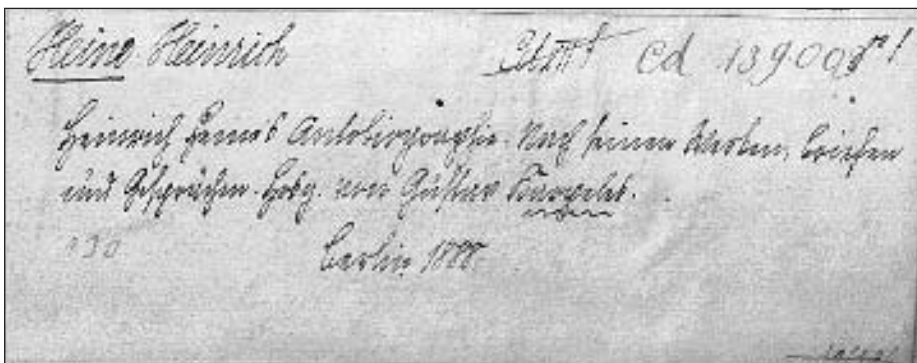
Le cahier des charges de la conversion rétrospective du catalogue 1871-1918 reprend les caractéristiques techniques de l'appel d'offres national de conversion rétrospective rédigé par la SDBD et l'ABES. La conversion s'effectuera donc directement dans le Sudoc. L'équipe de la BNU, de son côté, s'est attachée à décrire le plus fidèlement possible les nombreuses spécificités de ce catalogue ancien, à distinguer les différents types de notices et à indiquer les traitements correspondants. La conversion de ce catalogue nécessite de multiples compétences : linguistiques pour un catalogue dont la langue est l'allemand mais aussi des capacités de lecture de l'écriture Sütterlin, des compétences techniques et une grande maîtrise du format unimarc. Les difficultés sont à la hauteur de l'enjeu !

Partenariat franco-allemand

Le catalogue 1871-1918 rassemble environ un million de fiches et peu de documents sont aujourd'hui répertoriés dans le Sudoc. L'apport de ce catalogue sera donc considérable mais il eut été extrêmement dommage de se contenter de faire des créations de notices. Des contacts ont donc été pris avec le responsable du catalogue collectif du GBV, afin de pouvoir dériver les notices correspondants aux fonds strasbourgeois. Aujourd'hui, une convention lie le GBV et la BNU qui s'engage, en contrepartie de l'aide apportée, à livrer au GBV à la fin de l'opération les notices créées au cours de la conversion. Ce catalogue atypique a donc su mobiliser les partenaires à tous les niveaux : au niveau local avec le SCD de l'ULP, au niveau national puisque la conversion s'effectuera directement dans le catalogue collectif Sudoc et au niveau européen grâce à l'aide apportée par le GBV. Ainsi, de la destruction à la reconstitution, ce catalogue témoigne d'une histoire mouvementée mais également de la forte volonté actuelle de coopérer au niveau européen.



Catalogue auteurs : fiche en Sütterlin 1
Photo : cf. www.bnu.fr



Catalogue auteurs : fiche en Sütterlin 2
Photo : cf. www.bnu.fr

Aude Therstappen
✉ Aude.Therstappen@bnu.fr
☎ 03 88 25 28 01 📠 28 03

Catherine Donnadieu
administratrice par intérim
BNU 📍 6 place de la république BP 51029
67070 STRASBOURG CEDEX

Les cinq départements de la BNU

Alsatiques et patrimoine

Arts et littératures

Droit et sciences sociales

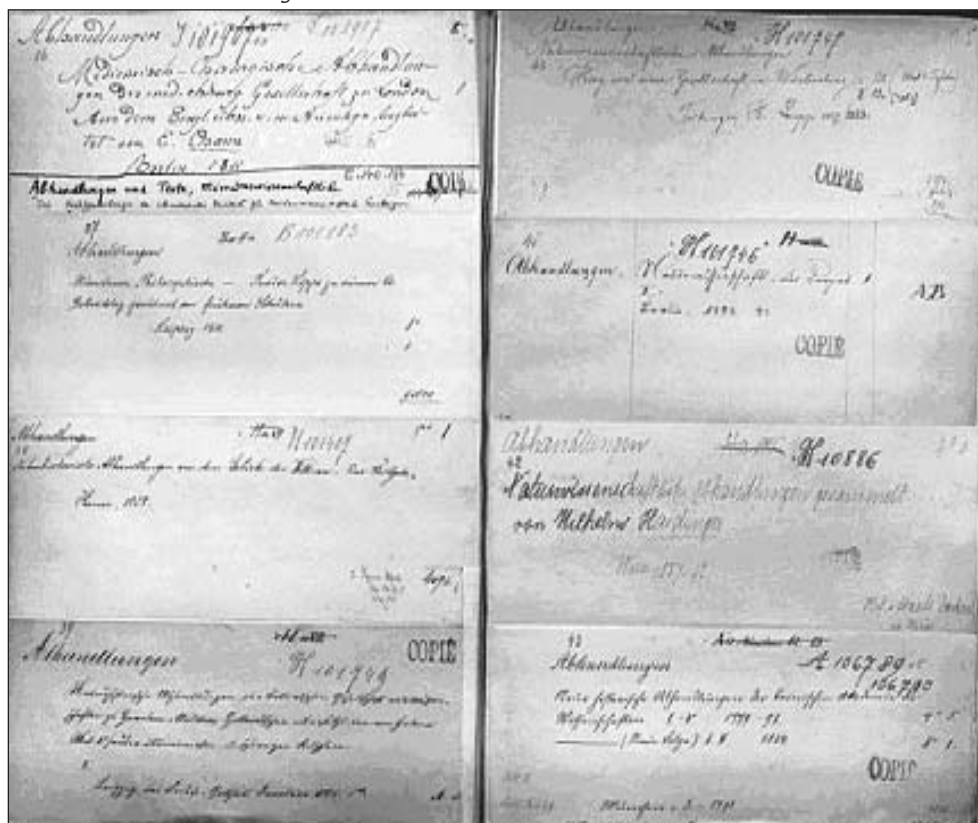
Humanités

Service technique de coopération

* Écriture Sütterlin ou Sütterlinschrift: écriture conçue par le graphiste berlinois Ludwig Sütterlin (1865-1917), enseignée dans les écoles allemandes jusqu'en 1941. Cette écriture est aussi appelée « deutsche Schrift ». Il s'agit en fait d'une forme normalisée des diverses écritures utilisées auparavant en Allemagne. En 1941, une ordonnance du régime nazi interdit l'utilisation du Sütterlin.

** SWB= Südwestverbund, BVB=Bibliothkeverbund Bayern, GBV=Bremen, Hamburg, Mecklenburg-Vorpommern, Niedersachsen dont Göttingen, Sachsen-Anhalt, Schleswig-Holstein, Thüringen et la Fondation Preussischer Kulturbesitz (24,3 millions de titres). StaBi=Staatsbibliothek de Berlin, HBZ=Nordrheinwestfalen, VD16=Verzeichnis der Drucke des 16. Jahrhunderts

*** Catalogue collectif de Karlsruhe : <http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk.html>



« Clés » à la FNSP

Une conversion rétrospective est en cours d'achèvement à la bibliothèque de Sciences Po

Créée en 1872, la bibliothèque de Sciences Po est à la fois une bibliothèque d'enseignement pour les étudiants et une bibliothèque de recherche pour les enseignants et chercheurs de l'établissement et les lecteurs extérieurs – français et étrangers. Elle possède le statut de centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) et de pôle associé à la Bibliothèque nationale de France pour la science politique.

La science politique, l'économie, l'histoire contemporaine, les relations internationales, le droit et la sociologie sont les principaux champs couverts dans ses collections. 60 % des documents sont dans une langue autre que le français.

Le fonds documentaire comprend les collections imprimées (livres et périodiques), 18 000 dossiers de presse constitués depuis 1945 sur des sujets d'actualité et les ressources numériques.

Le catalogue

Le catalogue, informatisé depuis 1990, recense les collections de la bibliothèque de Paris, des quatre bibliothèques des premiers cycles délocalisés (Nancy, Poitiers, Dijon et Menton) et de deux des centres de recherche de la FNSP – l'Observatoire français des conjonctures économiques et le centre de recherches politiques de Sciences Po. Il contient les notices de monographies (livres, thèses et mémoires), les titres des périodiques (vivants en 1990), les notices des dossiers de presse, les notices des articles dépouillés depuis 1990 et les ressources numériques.

La conversion rétrospective

En 2004, la bibliothèque a lancé un programme de reprise des fichiers manuels de livres et de périodiques sur quatre ans,

l'objectif étant d'intégrer dans le catalogue informatisé la totalité des références des collections imprimées. Ce programme porte sur environ 320 000 notices d'ouvrages (dont 25 000 en russe) et 6 000 titres de périodiques.

Les moyens

Pour mener à bien ce chantier, Sciences Po a confié le traitement d'une partie des opérations à une société prestataire de services – via un contrat annuel renouvelable. Elle s'appuie également sur les ressources du Sudoc (Système universitaire de documentation) et sur les moyens humains, fort précieux, de l'ABES.

Très concrètement, la procédure se décompose en quatre phases.

1 - Préparation des lots à remettre au prestataire : ce tri est effectué en interne. Il est long et fastidieux, mais indispensable pour éviter des traitements

hasardeux (par exemple pour des ouvrages sans date d'édition).

2 - Remise hebdomadaire de lots et création de « clés »* par le prestataire dans ses propres ateliers, selon les prescriptions de l'ABES.

3 - Envoi des clés à l'ABES et traitement par celle-ci. Pour chaque lot traité, l'ABES transmet un fichier de résultat indiquant les notices trouvées et « exemplarisées » automatiquement, les notices doublons ou non trouvées. Les notices uniques figurant dans le Sudoc font partie des transferts quotidiens de ce catalogue dans celui de *Sciences Po*.

4 - Enfin, traitement des notices doublons ou non trouvées, à *Sciences Po*, par le personnel détaché de la société prestataire.

À chaque étape, la bibliothèque effectue des contrôles systématiques. Cette procédure en quatre étapes a été retenue pour des raisons pratiques : seuls deux postes de travail (exceptionnellement trois) pouvaient être mis à disposition du prestataire. Aussi il a semblé préférable d'externaliser la création des clés et de conser-

ver ces postes pour le personnel de la société chargé du dédoublonnage et de la création de notices.

Un bilan à mi-parcours

Au terme de deux ans d'expérience et de près de 200 000 notices ainsi récupérées, le bilan est globalement positif.

De très bonnes surprises : ainsi, il est extrêmement appréciable de pouvoir incorporer dans son catalogue pour un coût fort modeste quelque 500 notices des différentes « Collections de l'Insee ». Comment ne pas ressentir alors un très vif sentiment de gratitude pour toutes les bibliothécaires qui ont contribué à ce travail dont nous tirons aussi aisément un si grand profit ? Plus généralement, le taux de recouvrement pour les ouvrages français depuis les années 1960 est très élevé.

De moins bonnes surprises : le traitement des ouvrages en plusieurs volumes relève bien souvent du cauchemar. La règle d'une notice par volume est récente et le chargement automatique des clés, pour lesquelles cette règle est

appliquée, est une source de confusion. La recherche par ISBN entraîne aussi quelques mésaventures : ISBN absents alors que les notices figurent déjà dans le Sudoc ou attribués à des ouvrages différents – ainsi est apparu dans le catalogue un ouvrage sur le groupe rock The Doors à la place d'un livre écrit par l'ancien maire de Tours, Jean Royer !

Et, malheureusement, certaines notices de périodiques ont échappé au tri préliminaire minutieux et le système de création automatique d'exemplaires donne lieu à des états de collections plus que douteux.

Des effets secondaires de la conversion rétrospective

En un an, le volume de prêts (prêt à *Sciences Po* ou prêt entre bibliothèques) pour ces collections a augmenté de 30 % environ. Un résultat difficilement imaginable il y a deux ans et qui s'explique sans aucun doute par leur nouvelle visibilité dans le catalogue informatisé et le Sudoc.

Richard Descoings, administrateur de la Fondation nationale des sciences politiques

Michel Gardette, directeur de la bibliothèque

FNSP <http://www.sciences-po.fr/> ☎ 01 45 49 51 51

📮 27 rue Saint-Guillaume 75337 PARIS CEDEX 07

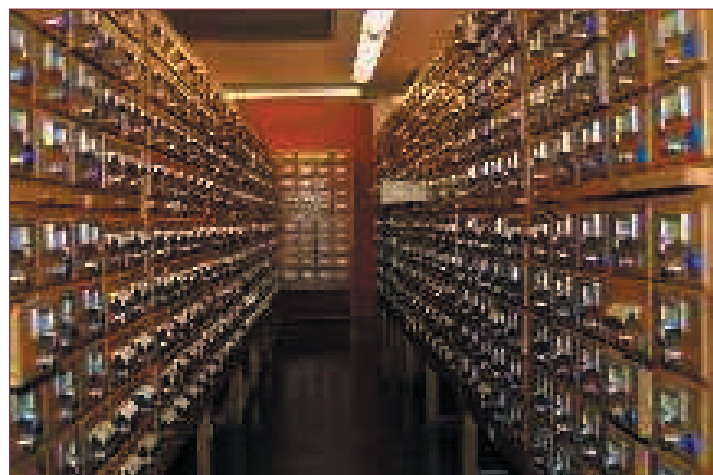
Donatienne Magnier

✉ donatienne.magnier@sciences-po.fr

☎ 01 45 49 56 22 📠 53 18

Les catalogues sur fiches (documents antérieurs à 1990)... en voie de disparition

Crédit photo : service audiovisuel de *Sciences Po*



La bibliothèque de *Sciences Po*

- 7 salles
- 560 places de lecture
- 9 000 lecteurs
- 25 000 mètres de rayonnages
- 660 000 titres de livres
- 11 000 titres de périodiques
- 18 000 dossiers de presse
- 920 000 documents
- 800 revues en ligne

* « Clés »

Une clé est une requête de type « date auteur titre;données locales » ou « ISBN;données locales ».

Conversion de collections à Besançon

Au SCD de l'Université de Franche-Comté

Le réseau documentaire de l'Université de Franche-Comté est alimenté par quatre bibliothèques* universitaires disciplinaires bisontines (Droit - Lettres - Médecine - Sciences), deux bibliothèques universitaires pluridisciplinaires dans le nord de la Franche-Comté, à Belfort et Montbéliard, la bibliothèque de l'IUT de Besançon-Vesoul, trois bibliothèques d'UFR et deux centres de documentation : celui de l'Observatoire des sciences de l'Univers de Besançon et celui de l'ENSMM - École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques.

Nous avons commencé à participer au *Pancatalogue* en 1994, dans le réseau *BN-Opale*. Les conversions rétrospectives** ont débuté en 1995 et les derniers versements dans le Système universitaire de documentation (Sudoc) datent du mois d'août 2005. Elles ont été de différents types : d'une part effectuées sur site, d'autre part réalisées par un prestataire, enfin prises en charge dans le cadre du marché national de 1998-2001. Les bibliothèques ont été concernées par l'une ou l'autre des procédures et parfois par plusieurs.

Les « **rétroconversions** » entreprises dans le cadre du marché national et avant le déploiement dans le Sudoc ont nécessité de nombreux ajustements avec l'ABES au cours de ces dernières années. D'abord, les « chargements disjoints » (*catalogue local*, *Sudoc*, *retour catalogue SCD*) ont occasionné des doublons dans notre système local. Puis, pour l'un des lots, les notices de tous les établissements

concernés par le marché et qui avaient été « dédoublonnées » par le prestataire ont été attribuées à notre ILN (Identification Local Number)...

Pour les derniers lots, les partenaires, bien conscients des divers écueils à éviter, ont tous œuvré pour que les choses se passent au mieux. Par exemple, nous n'avons pas versé directement les notices dans notre catalogue local, nous attendrons d'avoir fini certaines maintenances dans le Sudoc pour organiser un transfert initial. Une dernière frayeur cependant, fin août 2005, pour un lot concernant la bibliothèque universitaire de sciences : toutes les cotes avaient perdu leur premier caractère ! Heureusement, à chaque fois, les collègues de l'ABES ont trouvé rapidement les solutions adéquates.

Aujourd'hui

Hors marché national, deux sections réalisent depuis deux ans des « **rétroconversions** » manuelles pour des fonds spécifiques - en droit, bibliothèque de l'UFR, en médecine, thèses et dons de services hospitaliers.

Demain

Il est certain que les modalités du nouveau marché national 2005-2009 (travail en ligne dans la base de production du Sudoc) permettront des conversions rétrospectives beaucoup plus rigoureuses et sereines, en évitant les divers problèmes liés à des versements en masse. Pourraient être concernées au sein de notre établissement des bibliothèques de laboratoires. Des études sont en cours pour évaluer les besoins ainsi que les modalités techniques - volume concerné, état des fichiers, etc.

Enfin, il est un point que nous avons laissé en jachère depuis 2002 : les collections de certaines bibliothèques, acquises avant l'intégration de ces dernières dans notre SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque), ne figurent pas dans le Sudoc ; nous envisageons une reprise de ces données locales selon les modalités que propose l'ABES.

La conversion rétrospective est un travail de longue haleine ; ceci fait parfois dire à certains collègues « qu'on n'en voit jamais la fin ! ». Certes, de 1995 à 2005, cela fait tout juste dix ans que la première phase a été lancée. Mais aujourd'hui, l'ensemble des collections des différentes bibliothèques est « signalé », ce qui représente un apport de près de 400 000 notices. Le périmètre des services communs de la documentation s'élargit ; ces derniers ont pour mission de signaler l'ensemble de la documentation de leur établissement et sont naturellement sollicités par des bibliothèques ou des centres de documentation de laboratoires et d'autres services universitaires. Ce sont donc, à présent, plutôt ces fonds documentaires qui seront concernés par les conversions rétrospectives.

Martine Pochard

Martine Pochard - Coordinatrice pour le Sudoc
✉ martine.pochard@univ-fcomte.fr

Informatique documentaire
☎ 03 81 66 61 81 📠 61 47

Université de Franche-Comté

Sophie Desseigne, directrice du service commun de la documentation

✉ sophie.desseigne@univ-fcomte.fr

SCD 🌐 scd.univ-fcomte.fr ☎ 03 81 66 20 51 📠 66 97

📮 BP 1057 20 rue Ambroise-Paré 25001 BESANÇON CEDEX

Le SCD de l'Université de Franche-Comté est dispersé

Section *Droit* 45 avenue de l'Observatoire 25000 BESANÇON

Section *Lettres* 30 & 32 rue Mégevand BP 1057 25001 BESANÇON CEDEX

Section *Médecine & pharmacie* 20 rue Ambroise-Paré 25001 BESANÇON CEDEX

Section *Sciences* 45 B avenue de l'Observatoire 25000 BESANÇON

Bibliothèque du *Pôle universitaire du Pays de Montbéliard* BP 427 - 25211 MONTBÉLIARD

Bibliothèque universitaire *Lucien-Fèbre* 43 faubourg des Ancêtres 90008 BELFORT CEDEX

* Voir sur la une (légende p. 2) une photo de la BU de « Médecine - Pharmacie »

** Définitions...

Conversion rétrospective :

saisie (ou traitement) informatique des catalogues de bibliothèques qui n'existent encore que sous forme papier.

On utilise aussi le terme de « **rétroconversion** ».

Dès le début de l'informatisation à Caen...

Des conversions rétrospectives : les limites et le meilleur

Notice avec formules mathématiques
ppn 083777296
affichage unimarc

Dès le début de l'informatisation de la bibliothèque universitaire de Caen en 1994, la conversion rétrospective s'est avérée une priorité.

La section droit-lettres étant rattachée au réseau BN-Opale, une vacataire (payée par les collectivités territoriales), fiches papier en main, a récupéré des notices du cédérom de la BNF. Le catalogue informatisé de la BU a ainsi vite couvert les ouvrages publiés depuis 1989. Vint ensuite le temps du marché négocié entre le Ministère et PRITEC, dont le maître d'œuvre était la BNF, à partir de 1997.

Conversion rétrospective par une société de service

● Travail préparatoire : préparation des fichiers pour la numérisation

Il s'agissait de nettoyer et de compléter ce qui devait être envoyé au prestataire, les fichiers minutes, qui avaient l'avantage de permettre un travail systématique, chronologique et ce pour tous les formats. Des vacataires ont été embauchés pour faire ce travail sur des contrats de quatre mois. Ils devaient vérifier l'état du fichier, remplacer les fiches absentes, enlever les doubles, nettoyer les fiches et les compléter.

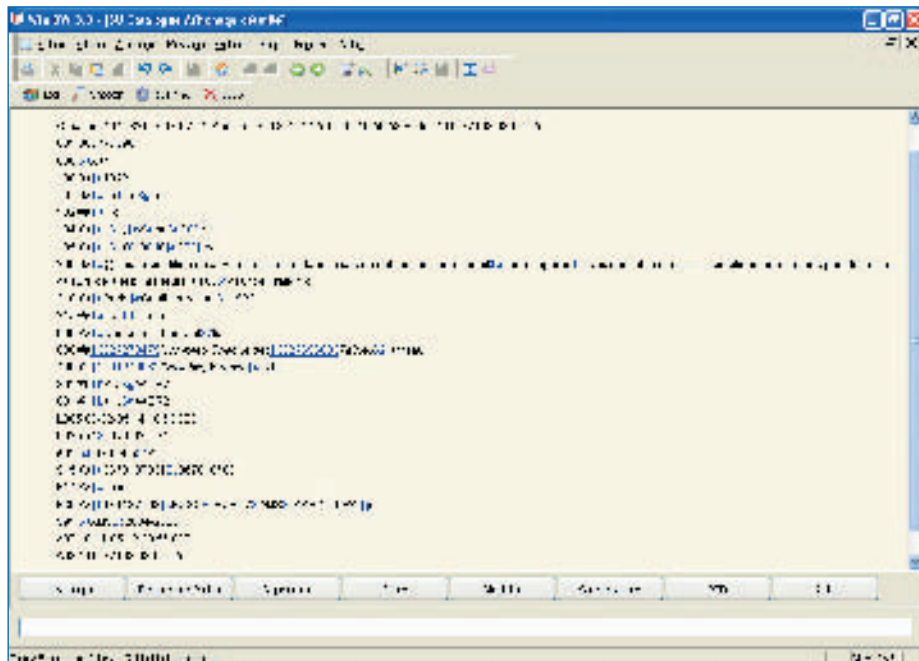
● Contrôle qualité

Un échantillon de 200 notices traitées était envoyé par le prestataire pour relecture. La BU disposait de 8 à 10 jours pour les examiner. La lecture du contrôle qualité demande à la fois rigueur et rapidité dans l'exécution de la tâche. Les lots ont toujours été acceptés, le pourcentage d'erreurs étant tout à fait tolérable.

Le fournisseur envoyait ensuite les anomalies (par exemple, une fiche manuscrite difficilement déchiffirable) qui devaient être traitées par la bibliothèque dans un bref délai (15 jours). Il y a eu en général plusieurs lots d'anomalies. Les notices ont ensuite été livrées à l'ABES qui les reversait dans le système local par extraction.

● Mise à l'exemplaire

Des vacataires étaient embauchés pour ce travail, on les formait : définition de la notion



d'inventaire, de cote, de fantôme de renvoi ; notions de catalogage (lecture précise de la description bibliographique pour la comparaison avec le livre ; formation légère aux autorités pour évaluer les accès). Ils ne devaient pas traiter eux-mêmes certains cas : les brochures, les livres antérieurs à 1811, etc. Ils ont été amenés à repérer les problèmes et à les identifier – ouvrages manquants, tomes isolés, ouvrages déplacés vers d'autres fonds, etc. Comme ils travaillaient dans les collections (la plupart du temps dans les magasins), ils pouvaient aussi repérer les livres pour lesquels il manquait une notice.

La mise à l'exemplaire dans le système local se faisait par la pose d'un code-barres et le renseignement de toutes les zones propres aux données d'exemplaire – localisation, type de communication, etc.

Cette conversion rétrospective a permis de traiter tous les livres arrivés à la BU depuis 1960, soit un peu plus de 97 000 notices dans le Sudoc (à l'heure actuelle, toutes les mises à l'exemplaire n'ont pas été faites en local à cause des problèmes de « dédoublement » PRITEC et d'un changement de SIGB qui a différé cette opération pour le dernier lot). On a constaté depuis **les limites** de ce type de conversion rétros-

pective: plus les fonds et le catalogage initial sont anciens, plus les notices récupérées sont lacunaires par rapport aux normes actuelles. Et plus les risques de doublons sont grands, le Sudoc en sait quelque chose. À Caen, le problème se pose encore plus tôt qu'ailleurs à cause de l'arrivée massive de dons dans les années 1950-60 pour reconstituer le fonds détruit par les bombardements : le catalogage était fait dans l'urgence et on a vu, par exemple, des séries entières traitées avec une seule notice, pratique catalographique peu orthodoxe.

Conversion rétrospective livre en main

À la suite d'une enquête (Eureca, Enquête universitaire sur la rétro-conversion des catalogues) en 2000, le Ministère a lancé un projet de conversion rétrospective livre en main et a proposé le paiement direct des vacataires. En raison du respect de ses engagements dans le marché avec PRITEC (nombre de notices traitées, respect des délais), le service commun de la documentation de Caen a bénéficié de cette opération.

La conversion rétrospective par numérisation des fiches ayant été possible uniquement pour la section droit-lettres qui possédait les fichiers adéquats, il fut décidé que les opérations « livre en main » profiteraient à des BUFR (Bibliothèque d'unité de formation et de recherche), à la fois pour insister sur le caractère commun du catalogue local et pour consolider le basculement dans le Sudoc. Dans un deuxième temps, ce seront les autres sections du SCD. L'aide du Ministère n'a pas été renouvelée au-delà de cette seule année 2001. Le SCD de Caen a cependant décidé de continuer son travail de conversion rétrospective et utilise les rompus de la catégorie B pour engager des vacataires dont les contrats se sont allongés pour amortir le temps de formation.

● Des fonds divers

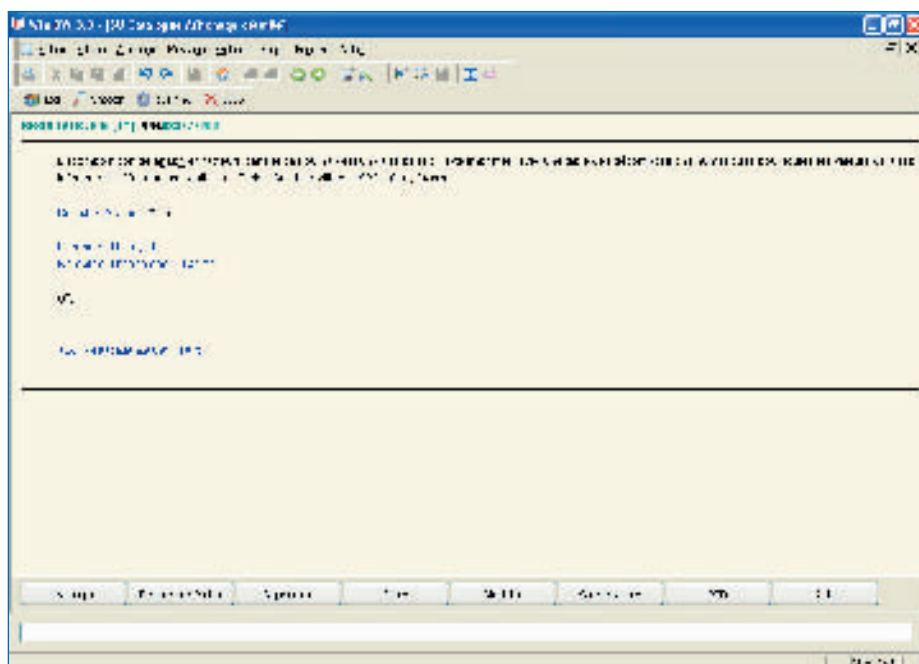
Pour que l'opération soit efficace, il faut trouver des fonds « sans problème » qui peuvent être traités par des vacataires n'ayant pas de notions approfondies de catalogage et avec un bon taux de recouvrement.

Un fonds de littérature (bibliothèque de l'UFR des sciences humaines) a bien fonctionné dans ce sens : pas de vedette-matière et des auteurs connus et/ou classiques dont l'autorité existait déjà dans le Sudoc et pour lesquels il ne fallait donc faire que le lien.

Le fonds de littérature de la bibliothèque de l'UFR des langues vivantes étrangères s'est, en revanche, révélé moins fructueux avec des éditions ne se trouvant pas forcément dans le Sudoc et à une époque où les bases accessibles par la Z39.50 étaient moins nombreuses qu'aujourd'hui (et de toutes manières pour ces notices tous les liens sont à créer et les corrections, traductions peuvent être nombreuses).

● Un fonds de mathématiques

On a décidé également de privilégier un fonds particulier, d'intérêt national, en mathématiques. Près de 13 000 documents constituent ce fonds qui est arrivé par dépôt de l'UFR de mathématiques à la bibliothèque de sciences en 1992 et n'a cessé d'être enrichi depuis (cf. Petite histoire d'une intégration réussie à Caen, par Annie Hélot, *Arabesques*,



n° 37, janvier-février-mars 2005, p. 15 à 17). Des vacataires sont recrutés depuis deux ans pour cataloguer ce fonds dans le Sudoc afin d'en améliorer la visibilité, de signaler à la communauté scientifique la présence de ces livres qui ne sont souvent localisés que dans une seule autre bibliothèque française et d'améliorer des notices la plupart du temps « rétroconverties » avec des accès lacunaires si ce n'est totalement manquants. Le catalogage de ce fonds, important par son volume et réunissant de nombreuses éditions étrangères, nécessite des contrats longs (10 mois) pour amortir la formation des vacataires qui doivent rentrer dans les détails, bien que les cas les plus difficiles soient là aussi mis de côté et traités par les bibliothécaires de la section ; cela durera plusieurs années. Une campagne a aussi été menée à bien pour le fonds ancien de la bibliothèque de médecine dont tous les livres ont pu être catalogués dans le Sudoc en cinq mois (1 700 notices).

● Le fonds d'archives du ministère de l'agriculture

Enfin, le dernier morceau en date concerné par la conversion rétrospective est celui du fonds du ministère de l'agriculture dont l'Université de Caen accueille le dépôt depuis jan-

vier 2005 : 13 550 volumes, de 1612 aux années 1970, traitant de l'économie, du droit, de la sociologie, de l'histoire et de la géographie rurale de la France, de ses anciennes colonies et des principaux pays européens. Le catalogage dans le Sudoc est la première pierre de la valorisation exigée par le ministère de l'agriculture. Pour ce chantier, une documentaliste du CNRS est arrivée en même temps que le fonds et après une formation à Rameau, à l'ISBD et au Sudoc, elle a commencé le catalogage par les ouvrages nécessaires à la recherche du pôle ruralité de la Maison de la recherche en sciences humaines.

La conversion rétrospective livre en main, garant de la qualité et de l'homogénéité des catalogues, va continuer de bénéficier à des bibliothèques associées dont le nombre s'accroît en 2006 avec un nouveau SIGB et à la bibliothèque de sciences dont le fonds de mathématiques nécessite un traitement sur plusieurs années, tout comme celui du ministère de l'agriculture.

Il reste beaucoup à faire : il s'agit toujours d'un chantier prioritaire car il sert à la fois les lecteurs, le réseau caennais et le réseau national.

Joséphine Masson

Nicole Le Querler, présidente de l'Université de Caen
Françoise Bermann, directrice du service commun de la documentation
✉ francoise.bermann@unicaen.fr
SCD ☎ 02 31 56 58 70 ou 76 📮 Esplanade de la Paix BP 5186 - 14032 CAEN CEDEX

Joséphine Masson
✉ josephine.masson@unicaen.fr
Section droit-lettres ☎ 02 31 56 56 85
📄 56 13



Cf. <http://polib.poleuniv-lille-npdc.fr>

Les documents numérisés en ligne

Utilisateurs et concepteurs de bibliothèques virtuelles, entre attentes des uns et contraintes des autres, tous acteurs*...


Concernant les sciences dures, des outils automatisés d'exploitation de l'information scientifique diffusée sous forme d'articles ou de rapports par les éditeurs commerciaux ou encore dans les nombreuses bibliothèques numériques spécialisées permettraient aux chercheurs – de plus en plus habitués à accéder à tout depuis leur écran – de trier efficacement la surenchère d'une information essentiellement constituée de périodiques qu'il s'agit avant tout de maîtriser. À ce titre, les alertes proposées par les éditeurs commerciaux sont très pratiques en matière de veille scientifique. Pour des recherches précises, le recours à des moteurs de recherche généralistes comme Google Scholar, ou des portails documentaires type ABES, INIST ou d'éditeurs commerciaux, se révèle toujours plus efficace que la consultation isolée de bases de données locales éditrices de l'information recherchée. La gestion et le tri de la pléthore d'informations disponibles demeurent au cœur du problème de l'accès pertinent à l'essentiel de l'information. L'indexation systématique n'est pas assez spécialisée, seule une réindexation personnelle s'avère vraiment significative ; l'outil de classement bibliographique EndNote, certes payant, étant d'un bon secours. Dernier point, un article en ligne ne remplace pas sa version papier annotable, remarque qui actualise plus que jamais l'idée du bureau virtuel qui permettra peut-être un jour d'annoter aussi en ligne après téléchargement. L'indexation spécialisée et les attentes des différents publics restent difficiles à concilier ; les consortiums de négociants

permettent aux petits établissements d'offrir une documentation riche aux chercheurs, chose inenvisageable dans une logique d'établissement. Quant au problème du filtrage de l'information, il ne peut être envisager du côté du fournisseur, le chercheur – muni de ses propres critères de filtrage – devant se saisir de l'information dont il valide en définitive les contenus. Comment concevoir donc le rapport de médiation ? Le réflexe du chercheur penche en faveur de son propre camp, seul aujourd'hui en mesure de développer un web-sémantique sur un corpus restreint. L'historien, habitué à la manipulation de documents d'archives, est essentiellement à la recherche de textes normatifs en ligne, par essence les plus difficiles à indexer et qui mettent en œuvre un vocabulaire spécifique – édits, ordonnances, etc. Les recherches sur Gallica, principale ressource pour qui cherche des textes d'Ancien Régime en masse, se sont révélées peu concluantes, malgré une tentative d'élargissement des termes de recherche : une requête lancée sur un terme précis (comme *édit*) ne renvoie pas un nombre significatif de résultats, tandis qu'une recherche sur le terme générique *hôpital* renvoie inévitablement du bruit.

La question de l'**indexation des documents numérisés** est donc relancée : comment faire pour les rendre aisément repérables par ceux qui sont le plus à même de les exploiter ? On rappelle quelques principes mais aussi quelques limites de *Gallica* : la part d'ouvrages d'Ancien Régime n'y est pas si importante ; pour des raisons de technique de numérisation, ce sont les ouvrages du XIX^e siècle qui sont surreprésentés – on peut acheter des *antiquaria* à prix raisonnable, qui ne seront destinés qu'à la numérisation. Il est donc logique qu'un historien de l'Ancien Régime ne trouve pas tout ce qu'il cherche sur le site. L'indexation y est établie à partir de Rameau ; en tant que source d'indexation normalisée, elle permet une

interrogation raisonnée du catalogue de Gallica et des requêtes transposables sur d'autres catalogues fonctionnant aussi en Rameau. L'inconvénient de Rameau, c'est qu'il ne semble pas toujours parfaitement adapté à tous les domaines ; il est possible que dans le cas des hôpitaux militaires d'Ancien Régime cette indexation ne soit pas pertinente ! L'historien de la chimie travaille parallèlement sur des sources primaires (ouvrages des XVI^e aux XVIII^e siècles) et secondaires (bouquets d'archives Jstor et de périodiques Muse) et considère que la numérisation permet d'abolir les distances, de **démocratiser l'accès aux fonds anciens**, et de favoriser la découverte de nouveaux ouvrages. La cohérence des corpus numérisés apparaît en revanche rarement en accord avec les publics de lecteurs traditionnels. Il est rappelé alors que les bibliothèques chargées de projets de numérisation n'ont pas de vocation spécifiquement bibliographique et qu'il revient aux portails thématiques d'abolir réellement, même à l'échelle du web, la notion de numérisation en un lieu et de consultation en un autre lieu. Les programmes de coopération manquent encore de souffle, et les frontières linguistiques se posent plus que jamais à l'échelle internationale. Si le projet MICHAEL de plate forme européenne multilingue de ressources culturelles numérisées réunit déjà la France, le Royaume-Uni et l'Italie, aucun portail international de la *Francophonie* n'est encore envisagé. Le participant au projet PHARE (Pôle d'histoire de l'analyse des représentations économiques) insiste sur la double nécessité de préserver la matérialité visuelle des textes autant que d'en pouvoir interroger le contenu en mode plein texte mis en cache derrière chaque image. La recomposition de textes anciens a permis de fournir aux étudiants des sources typographiquement modernisées qui n'auraient pu être abordées il y a dix ans. S'ils sont certes moins authentiques



mission scientifique  **Projet**

scientifiquement, ils présentent des atouts pédagogiques réels, surtout en termes d'approche des concepts.

Deux idées-force

Le dialogue est aujourd'hui plus que nécessaire entre utilisateurs et concepteurs de bibliothèques virtuelles pour que les initiatives de chacun puissent se concilier et ne pas systématiser de fossé entre e-lecteurs et producteurs d'informations. **La mutualisation** thématique, bibliographique, linguistique ou simplement encyclopédique de la documentation numérique s'inscrit comme le programme de survie de ses contenus.

Ghislain Dibie
et Cécile Martini

Ghislain Dibie - Pôle universitaire européen Lille-Nord-Pas-de-Calais
☎ 03 20 29 86 09 ou 03 20 41 70 39
📠 85 64

Cécile Martini - Université Lille-III
Service commun de la documentation
☎ 03 20 29 70 34

* **Tous acteurs...** *Les documents numérisés en ligne* - Cf. *Arabesques* n° 40

La table ronde, animée et modérée par Isabelle Westeel de la bibliothèque municipale de Lille, a réuni pour un débat focalisé sur les usages et le public des bibliothèques virtuelles, le camp des acteurs maîtres d'œuvre qui opèrent derrière les écrans d'ordinateur et celui des utilisateurs, invités pour l'occasion à rapporter, dans un récit d'expériences, leurs doléances mais aussi leurs attentes en qualité de lecteurs virtuels.

Trois représentants de projets distincts :

Thierry Claerr – Direction du Livre et de la Lecture - Numérisation du patrimoine culturel
Frédérique Joannic-Seta – BNF – Projet Gallica
Jean-Émile Tosello-Bancal – SDBD – Projet PERSEE
Quatre utilisateurs d'horizons universitaires différents :

Benjamin Hanoune – Chercheur en sciences dures
Renaud Limelette – Docteur en histoire du droit, spécialiste des hôpitaux militaires aux XVII^e et XVIII^e s.

Rémy Franckowiack – Docteur en histoire de la chimie, spécialiste de la matière du XVI^e au XVIII^e s.

Loïc Charles – Enseignant-chercheur à l'INED (Institut national d'études démographiques)

Agenda

Nouveau doyen

Nouveau doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, Daniel Renoult, qui a dirigé la mission U3M, a fait le bilan de l'avancement des projets parisiens, quant aux bibliothèques universitaires. Cf. *Livres Hebdo* n° 619 du 28.10.2005

L'Inspection générale des bibliothèques

en 2006

Jean-Marie Arnoult
Dominique Hameau, secrétaire de l'IGB
Françoise Lemelle
Claudine Lieber
Lydia Mérigot
Danielle Oppetit
Denis Pallier
Albert Poirot
Daniel Renoult, doyen de l'IGB

IGB

✉ igb@education.gouv.fr
☎ 01 55 55 25 39 📠 05 69
📠 Bureaux 10 rue Auber
75009 PARIS
Courrier 110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Les étudiants et la documentation électronique

La journée d'études (6.12.2005) organisée par le service commun de la documentation de l'Université d'Artois, a porté sur la question de la documentation électronique, sujet d'actualité essentiel pour la communauté universitaire. Cf. *liste suelec, biblio-fr et adbs-info*.

La documentation électronique, notamment les périodiques, représente, en effet, une part de plus en plus importante des dépenses documentaires des universités, celle-ci devant répondre

à la demande des étudiants qui, dans leur majorité, souhaitent disposer d'accès aux ressources électroniques.

En outre, la problématique de la documentation électronique est directement liée à celle de la mise en œuvre dans les établissements de portail documentaire ou système d'information intégré. Le portail permet de faciliter le travail de l'étudiant et du chercheur en leur apportant les ressources électroniques directement sur leur bureau, du simple fait de leur appartenance à l'université. Engagée dans un tel projet, l'Université d'Artois ouvre début 2006 au public son propre portail documentaire.

Le propos de la documentation électronique concerne, toutes disciplines confondues, la forme même du document : support et mode de diffusion. La déclinaison du thème par les divers intervenants a permis d'en exposer les multiples facettes, sous l'angle à la fois des mutations engendrées dans les pratiques professionnelles et des usages par les étudiants.

Cf. <http://www.bu.univ-artois.fr>
SCD de l'Université d'Artois
J-L. Boutroy
☎ 03 21 60 37 63 ou 08 ou 63 📠 37 83


OCLC PICA reprend FDI

« **Leiden/Sheffield**, le 3 novembre 2005 – OCLC PICA BV (Leiden, Pays-Bas), leader européen des services informatiques destinés aux bibliothèques annonce l'acquisition de Fretwell-Downing Informatics Group (FDI – Sheffield, UK). Ainsi les deux organismes vont renforcer et étendre le développement de leurs systèmes et la flexibilité de leurs services. Cette nouvelle organisation offrira les meilleurs produits et services à ses utilisateurs au meilleur prix, le plus rapidement possible. »

Cf. <http://oclc-pica.org/?id=1483&ln=fr>
OCLC PICA est le fournisseur des logiciels du catalogue Sudoc.

Agenda

Janvier

 Janvier - février - mars

Le numéro 1 d'Arabesques est daté « Janvier - février - mars 1996 ». *Arabesques* aurait dix ans ?

Revue de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, *Arabesques* s'adresse à tous ceux que la documentation concerne : enseignants, chercheurs, étudiants... tous, donc ?

Trimestriel tiré à 3 000 exemplaires et diffusé dans le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, *Arabesques* a accompagné la création et l'évolution du Sudoc tout en traitant – parfois – avec humour des différentes problématiques des bibliothèques universitaires.*

À l'occasion des dix ans de l'ABES, le directeur de l'enseignement supérieur, Jean-Marc Monteil, a précisé, dans *Arabesques***, que « plus de 130 établissements regroupant un millier de bibliothèques travaillent dans le Système universitaire de documentation », ajoutant qu'il relevait « avec satisfaction que toutes les universités ont fait le choix volontaire d'y adhérer ».

En 2006, il est question d'accès aux documents électroniques, de numérisation de la documentation, d'environnement numérique de travail...

On nous a, tout de même, entre autres, annoncé*** « la fin des bibliothèques telles qu'on les connaît »... Bonne année, au fait ! S. *Salvit*

* *Sudoc* : Système universitaire de documentation
Lettre de protestation contre le bavardage des femmes dans la bibliothèque, bibliothèque de la Sorbonne, 15 décembre 1906.

Arabesques, avril - mai - juin 2001, n° 22
Damoclès (IV^e s. av. J.-C.) - « La souris de Damoclès », Plantu, *Le Monde*, 13 juin 2001.

Arabesques, oct. - nov. - déc. 2001, n° 24
** *Arabesques*, oct. - nov. - déc. 2004, n° 36
*** Le 23.9.2005 cf. www.01net.com

 Le 1^{er}

« M. Raymond Bérard, conservateur général des bibliothèques, est nommé directeur de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2006. »
Cf. le *BO* du 22.9.2005

 Le CA de l'ABES en 2006

« Le conseil d'administration comprend douze membres ».

1. Quatre membres de droit

Le directeur chargé des bibliothèques

M. Jean-Marc Monteil

Le directeur chargé de la recherche

M^{me} Élisabeth Giacobino

Le directeur chargé du livre et de la lecture

M. Benoît Yvert

Le président de la BNF M. Jean-Noël Jeanneney

2. Cinq personnalités nommées

M. Olivier Audéoud, président de l'Université de Nanterre – Paris-X

M. Jacques Bonnafé, président de l'Université des sciences et techniques du Languedoc – Montpellier-II – , président du CA

M^{me} Françoise Pellé, directrice du Centre international d'enregistrement des publications en série

M. Georges Perrin, directeur du service commun de la documentation

de l'Université de Provence – Aix-Marseille-I

M^{me} Isabelle Sabatier, directrice du service commun de la documentation

de l'Université Paris-Dauphine – Paris-IX

3. Trois membres élus

« Un représentant des conservateurs et des conservateurs généraux de bibliothèques »

M^{me} Mireille Teissède

« Un représentant des personnels ingénieurs »

M^{me} Sylvette Salvit

« Un représentant des personnels administratifs, techniques, ouvriers et de service »

M^{me} Dominique Bouëtté

Cf. le décret n° 94-921

Assistent également aux séances du conseil avec voix consultative le directeur de l'agence, l'agent comptable et le contrôleur financier.

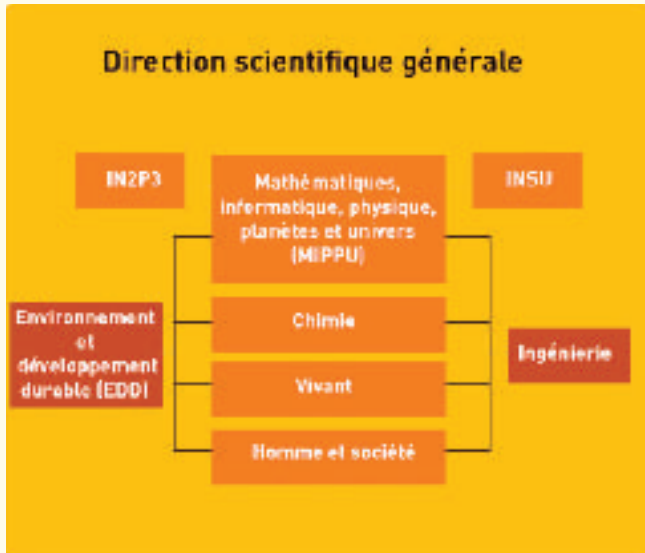
 Le CNRS à partir du 1^{er}

Dans la nouvelle organisation du Centre national de la recherche scientifique (Cf. www.cnrs.fr), les **six départements scientifiques** sont répartis en 4 départements « disciplinaires » et 2 départements « transversaux ».



Agenda

Cf.  www.cnrs.fr



- MIPPU (Mathématiques, informatique, physique, planètes et univers) + IN2P3 (Physique nucléaire et physique des particules) + INSU (Sciences de l'univers)
- Chimie
- Vivant
- Homme et société
- EDD (Environnement et développement durable)
- Ingénierie

Les cinq DIR

Les délégations régionales sont réparties en cinq directions interrégionales – DIR.

CNRS - Île-de-France

CNRS - Grand-Est

CNRS - Nord-Ouest

CNRS - Sud-Est

CNRS - Sud-Ouest

CNRS ☎ 01 44 96 40 00 📠 53 90

📍 3 rue Michel-Ange 75794 PARIS CEDEX 16

Cf. <http://www.cnrs.fr/reforme/organisation/orgcnrs/organisationCNRS.htm>

Treize conférences du mardi 3 au dimanche 15 « **Déplacements, migrations, tourisme** » à l'**UTLS**

Les conférences données dans le cadre de l'Université de tous les savoirs sont éditées, sous forme de vidéocassettes, au sein d'une collection décrite dans le catalogue Sudoc.

- L'économie mondiale à l'ère des flux
Pierre Veltz, socio-économiste - Sciences Po et École des Ponts
- Le mouvement dans les sociétés hypermodernes
François Ascher, urbaniste - Institut français d'urbanisme

- Quelle mobilité pour quelle urbanité ?

Jacques Lévy, géographe - École polytechnique fédérale de Lausanne

- Ville compacte, ville diffuse

Francis Beaucire, géographe - Université Paris-I

- Inégalité et déplacement : la mobilité prestige et la mobilité survie
Éric Le Breton, sociologue - Université Rennes-II

- Les courants migratoires vers l'Europe

Jean-Claude Chesnais, démographe et économiste – Institut national d'études démographiques

- Les nouveaux visages du migrant

Dana Diminescu, sociologue - Maison des sciences de l'homme

- Le touriste

Jean-Didier Urbain, sociologue - Université de Versailles-St-Quentin-en-Yvelines

- Les industries du voyage

Robert Lanquar, sociologue - Euro-Arab Management School Espagne – Grenade

- Le tourisme culturel

Claude Origet du Cluzeau, économiste - Consultant international

- Le tourisme et les institutions culturelles



Claude Fourteau, consultant culturel - Musée du Louvre

- Tourisme et culture surgelée

Anna Tilroe, historienne et critique d'art - Rijksakademie voor Beeldende Kunst - Amsterdam

- Variétés du déplacement


Yves Michaud, philosophe - Université de Rouen

UTLS  utls-la-suite@univ-paris5.fr  <http://www.utls.fr>

☎ 01 42 86 20 62 📠 38 52

📍 Université René-Descartes – Paris-V

45 rue des Saints-Pères 75006 PARIS

 **Du mercredi 18 au samedi 21**

EXPOLANGUES  Paris Expo Porte de Versailles


Ce Salon des langues, des cultures et des échanges internationaux s'adresse aux enseignants, linguistes, étudiants, responsables de la culture, de l'éducation, d'entreprises internationales...

Les exposants ? Des universités, des organismes de formation permanente, des éditeurs, des centres de formations internationales, de séjours linguistiques, des sociétés de multimédia et des institutions, des ambassades et des ministères...

En 2006, l'hôte d'honneur du Salon est l'Allemagne.

Cf.  www.expolangues.fr

Février

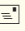
 Jeudi 2


Le catalogue Sudoc

La journée de lancement de la 5^e vague de déploiement de nouveaux établissements, dans le catalogue Sudoc, est prévue le **jeudi 2 février 2006** à Paris, à l'AMUE.

L'ABES et les établissements qui entrent dans le réseau du Sudoc en 2006 font connaissance. Le calendrier des différentes phases de l'opération – **inventaire des postes, formation du personnel, installation du logiciel** – est communiqué lors de cette journée.


Agence de mutualisation des universités et établissements

AMUE  Maison des universités
103 bd Saint-Michel 75005 PARIS

 Jusqu'au dimanche 19

Voyage dans la 3^e dimension : exposition holographique

Le principe de l'holographie*, inventé par Gabor en 1947, a donné de nombreuses applications. L'exposition montre le phénomène physique de l'holographie... et des hologrammes.


 Muséum des sciences naturelles à Angers

* holographie [CICgYafi] n. f.

- 1947; de holo- et (photo)-graphie
- “ **Didact. Méthode d'enregistrement et de reproduction des images en trois dimensions, utilisant les interférences de deux faisceaux laser.**
- **V. tr.** <conjug. : 7> **HOLOGRAPHIER;**
- adj. HOLOGRAPHIQUE.**


Cf. Le Petit Robert


Mars

 Jusqu'au dimanche 19

L'Âge d'or des sciences arabes

De l'Andalousie aux confins de l'Asie centrale, en passant par l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, la Perse et l'Inde, les savants s'exprimaient en arabe. Cet âge d'or des sciences arabes, né au VIII^e siècle, a duré jusqu'au XV^e. Huit siècles !

 Institut du Monde arabe à Paris

 Du vendredi 17 au mercredi 22


Salon du Livre Paris Expo Porte de Versailles

« Le Salon du Livre : le lieu de tous les possibles [...] qui pour sa vingt-sixième édition défie l'alphabet pour défier la lettre F en accueillant «francoffonies», le festival francophone en France. » Cf. Taya de Reyniès, commissaire générale du Salon du Livre

FRANCOFFONIES ! de mars à octobre 2006

Le nouveau visage de la culture francophone Nouveauté, le Salon du Livre accueille 63 états et gouvernements et célèbre la littérature francophone des cinq continents avec *francoffonies !* le festival francophone en France. Le Salon du Livre donnera le coup d'envoi de cet événement inédit.

Tout en célébrant la **Semaine de la langue française** et en commémorant les grands pionniers – le 100^e anniversaire de la naissance de Léopold Sédar Senghor – le festival francophone en France ponctuera sa présence au Salon, de lectures et de débats autour d'auteurs représentant la diversité et la vitalité de la francophonie d'aujourd'hui.

Cf.  www.salondulivreparis.com





Arabesques ISSN 1269-0589

Direction de la rédaction : Sylvette Salvit  salvit@abes.fr © 04 67 54 84 12

Comité de rédaction

A. Bretagnolle - É. Coulouma - J. Faïta-Hugues - C. Fleury - L. Piquemal - S. Salvit

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
ABES © 04 67 54 84 10  04 67 54 84 14  <http://www.abes.fr>

Directeur de la publication

Raymond Bérard

 BP 84308

227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala
34193 MONTPELLIER CEDEX 5